

MAIRIE DE COGNAC LA FORÊT
HAUTE-VIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers
En exercice : 13
Présents : 8
Absents : 5
Votants : 10

L'an deux mille vingt cinq
Le mardi trente septembre
Le Conseil Municipal de COGNAC-LA-FORÊT dûment convoqué à 19 h 00, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VIGNERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le lundi 08 septembre 2025

Présents : M. Christian VIGNERIE (Maire), M. Jean MAYNARD, Mme Maryse THOMAS (Adjoints), Mme Claudette LORGUE, Mme Élodie FEIFER, M. Pierre FABRE, M. Jean-Luc RESTOUEIX, Mme Marie-Lyne COIFFE

Absents excusés : Mme Frédérique GODART, Mme Michelle MOREL (a donné procuration à Mme Maryse THOMAS), M. Jacques JAVELAUD (Adjoint) (a donné procuration à M. Christian VIGNERIE)

Absents : Mme Daria PIEKARCZYK, M. Laurent MOREAU

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc MOREAU

028/2025 – SYNDICAT DES EAUX VIENNE BRIANCE GORRE / DEMANDES D'ADHÉSION DU SIAEP DE NEXON ET DE LA COMMUNE DE VICQ SUR BREUIL

M. le Maire fait part d'un courrier du Syndicat des eaux Vienne Briance Gorre qui, réuni en comité le 1^{er} juillet 2025, a émis un avis favorable unanime à l'admission du SIAEP DE NEXON et de la Commune de VICQ SUR BREUILH à compter du 1^{er} janvier 2026.

Conformément à l'article L.5211-18, alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Conseils Municipaux doivent délibérer dans un délai de 3 mois à compter de la réception du courrier (en date du 25 juillet 2025).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande d'adhésion du SIAEP de NEXON ;
- **APPROUVE** la demande d'adhésion de la Commune de VICQ SUR BREUILH.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme en Mairie.

Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le 06/10/2025, et de la publication le 08/10/2025.

Le Maire,
VIGNERIE Christian

